



Séance plénière – 26 novembre 2013

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Les structures de financement des régimes de retraite

Secrétariat général du COR



Les ressources des régimes de retraite

- Une diversité de situations d'un régime à l'autre (document n°2)
 - types de ressources : cotisations sociales, mais aussi impôts et taxes affectés, transferts depuis des organismes tiers, subventions de l'Etat
 - mécanismes visant à ramener à l'équilibre
- Comparer les régimes français : nécessité d'adopter des conventions homogènes (document n°4)
- A l'étranger : également une diversité de situations (document n°12)

Des différences de structures de financement liées notamment à deux différences de situation

- La prise en compte des déséquilibres démographiques
 - Par des transferts entre régimes : la compensation entre les régimes de base (*document n°5*)
 - Par des transferts dans le temps : gestion des réserves et de la dette (*documents n°6 et n°9*)
- Les dispositifs de solidarité
 - Quel « poids » de ces dispositifs dans les prestations de retraite ? (*document n°10*) Quels financements associés ? (*document n°11*)

Que déduire des comparaisons de structures de financement ?

- Questions sur les modalités de prise en charge des diverses situations ?
 - Modalités de calcul de la compensation ? (cf. 10^e rapport du COR)
 - Procédure et objectifs de pilotage des réserves financières ? (*documents n°7 et n°8*)
- Questions sur le bien fondé des prises en charge ?
 - Notamment en ce qui concerne les dispositifs de solidarité
 - Pose la question des logiques sous-jacentes : solidarité nationale ou solidarité entre assurés ?



Séance plénière – 26 novembre 2013

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Merci de votre attention



Tous les documents du COR sur
www.cor-retraites.fr